EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **19 décembre 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix neuf décembre deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Havva ISIK, Eric SEVRE**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Mesdames Françoise NOUHEN, Cécile AUDET et Carole COURTIAL arrivent avant le vote de la question n° 1.
Mesdames Nicole BARBIN et Marie SAVRE quittent la séance après le vote de la question n° 3.
Monsieur Louis VIRGOULAY quitte la séance après le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Monique BONNET.
Interruption de la séance de 21 h 25 à 21 h 40 pendant le débat sur la question n° 4.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 5 et donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n° 6 et donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 8.

Rapport N° 57

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Christine DULAC-ROUGERIE , Christophe BERTUCAT, Alain BARDOT, Martine REMBERT-MANTELET, Jérôme GODARD, Guy BALLET, Sandrine CLAVIERES et Michel FANGET ne prennent pas part au vote.

Le montant des subventions de fonctionnement proposées aux associations sportives dans le budget 2014 s'élève à 1 352 500 €.
Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition ci-dessous :

STADE CLERMONTOIS OMNISPORTS **240 000 €**

Le club omnisports avec 13 sections compte 1 912 adhérents et 90 entraîneurs. Le club, après avoir consolidé sa gestion et la pérennité de ses projets sportifs, lance un nouveau projet sportif pour les quatre années à venir avec pour axes principaux la professionnalisation des secteurs éducatifs, apporter à l'Elite stadiste les conditions d'évolution locales de niveau national, le resserrement des liens avec le sport universitaire. Une avance de 100 000 € sur la saison 2013 – 2014 a été accordée à cette association par délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2013.

ASSOCIATION SPORTIVE ASPTT CLERMONT **18 500 €**

Ce club compte 1930 adhérents dont 625 clermontois, répartis sur 15 sections sportives ou de loisirs. La nouvelle orientation sportive de l'ASPTT mise sur une place importante aux sports loisirs, au sport familial et au sport santé. Afin d'être en cohérence avec les activités sportives de la petite enfance, l'ASPTT a créé une micro crèche sur leurs installations en septembre 2012. Face au succès de cette micro-crèche, l'ASPTT réfléchit à la mise en place d'une seconde micro-crèche pour cette saison, ce qui explique la progression de la section multisports qui a vu ses effectifs passer de 428 à 654 enfants.

ETOILE CYCLISTE DE CLERMONT-FERRAND – ECCF **15 000 €**

Avec un effectif de 89 adhérents, ce club organise une dizaine d'épreuves cyclistes et obtient de bons résultats notamment avec son école de cyclisme et le cyclisme artistique. Il participe avec ses bénévoles aux différentes opérations de promotion du sport dans la Ville. Plusieurs titres ont récompensé les cyclistes : un titre de champion d'Auvergne de cyclo cross minime, trois titres de champion d'Auvergne de cyclisme en salle, un vice-champion de France Elite, un titre de champion de France minime.

ASSOCIATION CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 **350 000 €**

Ce club compte 322 joueurs, 30 éducateurs pour 26 équipes allant de 6 à 25 ans. Les équipes U17 et U19 évoluent en championnat national. Une équipe senior accède en championnat de la Ligue d'Auvergne de Football. La formation des jeunes joueurs est assurée grâce à des classes sportives labellisées développées avec les établissements scolaires clermontois : les lycées Brugière, Godefroy de Bouillon, Monanges, Anna Rodier ainsi qu'avec les collèges Albert-Camus, Gérard-Philipe et Sainte Thérèse. La présence de ces classes constitue un atout pour ces établissements. Le club a par ailleurs développé plus de 50 actions en faveur des jeunes des quartiers de la Ville avec l'opération « Soyez Sport » avec par exemple le parrainage de tournois des jeunes des quartiers par les joueurs du CFA 63, l'organisation de tables rondes, la transmission des règles du fair play et les valeurs positives du foot, etc. Enfin, une collaboration avec l'ASM – la Football Académie Clermontoise – FAC permet de mutualiser des moyens pour les recrutements et les entrainements.

STADE CLERMONTOIS BASKET FEMININ – SCBF **13 000 €**

Ce club est associé au Stade Clermontois Omnisports par le biais d'une convention établie entre les deux clubs qui définit leurs relations et en détermine les modalités de fonctionnement. Le Stade Clermontois Basket Féminin conserve une totale autonomie en matière financière et sportive. Il a pris le relais pour l'entraînement des jeunes basketteuses issues de l'ancien club soit 68 basketteuses et 10 entraîneurs pour cette saison. Le club a par ailleurs créé une union entre le Stade Clermontois Basket Féminin et

l'Association Sportive Montferrandaise pour les cadettes en RF 1. Une autre union a été signée entre le SCBF, l'ASM et l'US Issoire pour les minimes France. Ces ententes permettent de faire jouer les licenciées au plus haut niveau.

CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS – CUC **95 000 €**

Ce club omnisports, structuré en association d'associations compte 1 353 sportifs répartis sur 11 disciplines. Les sections témoignent d'une belle vitalité. L'accueil des jeunes connaît un franc succès grâce à son école multisports et son centre de loisirs sans hébergement à vocation sportive. La politique sportive du club universitaire, dans une perspective humaniste où le sport constitue un élément de choix dans un cursus de formation et d'éducation, affiche par conviction ses valeurs de pur et véritable amateurisme. Il accompagne les adhérents qui le désirent au plus haut niveau de compétition souhaitée en restant dans un cadre strictement amateur. Il poursuit ses différentes actions en faveur de la promotion de la pratique sportive auprès des populations étudiantes et scolaires. L'équipe fanion masculine du CUC Rugby accède en fédérale 3.

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT – OMS **53 000 €**

L'Office Municipal du Sport a pour but de promouvoir et de développer l'ensemble des activités sportives dans la cité. Il participe activement à l'organisation de diverses manifestations de sports pour tous, comme par exemple Courir à Clermont, A tous Sports. Il apporte une aide en bénévoles aux clubs, comités ou ligues qui sollicitent son appui. Enfin, il constitue un lieu de réflexion transversale entre tous les types de pratiques sportives. Ainsi, il met en place un observatoire du sport et de sa pratique. Un agent permanent contribue au bon fonctionnement de l'Office. Depuis avril 2010, l'Office Municipal du Sport a lancé un site Internet qui permet de valoriser les clubs sportifs clermontois. Depuis le début de l'année 2011, l'Office gère le Centre Médico-Sportif avec le partenariat de la Ville de Clermont-Ferrand.

ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE – ASM **280 000 €**

L'ASM a défini son projet sportif dans une philosophie de développement de la personne lequel s'articule autour de trois pôles : un projet éducatif de qualité pour les jeunes, une affirmation de l'excellence avec une pépinière de haut niveau et le pôle santé bien-être, et trois mots-clés qui fondent le club : éducation, respect et solidarité. L'ASM est aujourd'hui forte de 3 809 sportifs répartis sur 15 sections et plus de 200 entraîneurs. Un programme de rénovation des installations (le nouvel espace de formation, la réfection de la piste d'athlétisme) permet au club de poursuivre son rôle social moteur dans son environnement proche et sur l'ensemble de la ville.

AMICALE LAIQUE ECUREUILS MONTFERRAND – ALEM **10 000 €**

Club de basket-ball implanté dans le quartier de Montferrand sur les gymnases Raymond-Perrier et Ferdinand-Buisson, il est composé de 82 pratiquants et 4 entraîneurs. Les équipes évoluent dans différents championnats et contribuent au lien social du quartier. Afin de proposer un encadrement de qualité, de réduire les dépenses, le club a fait appel à un volontaire en service civique. Sa mission est d'aider le club en général mais plus particulièrement sur les tâches qui demandent beaucoup de présence.

ASSOCIATION STADE CLERMONTOIS BASKET AUVERGNE – SCBA **55 000 €**

Club amateur support à la SASP, le SCBA association loi 1901 participe aux différents championnats organisés par la Fédération Française de Basket. 12 entraîneurs encadrent les 157 basketteurs qui constituent le vivier du club. L'équipe fanion n'a pu se maintenir en N3, mais leur objectif est de la retrouver dans 2 ans. D'autre part, le SCBA a développé une entente avec l'ASM au niveau de 2 équipes seniors R2 et R3, ainsi qu'avec les U 20. Enfin, l'objectif du club est la création d'une école des officiels qui a pour but d'initier de jeunes joueurs de niveau U 13 à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque.

STADE CLERMONTOIS HANDBALL **40 000 €**

Le club est composé de 200 licenciés répartis en une dizaine d'équipes féminines et masculines. Le club compte 15 arbitres gradés et 12 jeunes arbitres qui ont obtenu le label argent grâce à des sessions de formation mensuelles. Le travail de développement opéré dans les quartiers avec l'aide de la Fédération, de la Politique de la Ville et de l'Education Nationale porte ses fruits. La formation est assurée par le maintien des classes sportives au sein du collège Albert Camus. Deux après-midi de découverte du hand ont été proposées à l'école Jean-Jaurès. Pour cette saison, le Stade Clermontois Handball a signé une convention avec les clubs de Pérignat et Cournon pour la création d'un club élite féminin.

STADE CLERMONTOIS NATATION **70 000 €**

Ce club compte 650 licenciés en natation sportive, 14 entraîneurs, et ses résultats sportifs le placent en qualité de 1er club régional. Son engagement dans la formation des jeunes est toujours important puisqu'il accueille plus de 214 jeunes de moins de 12 ans et 176 nageurs de 12 à 18 ans. Le but du Stade Clermontois Natation est de promouvoir la natation et de faire découvrir le milieu aquatique, permettre l'apprentissage et le perfectionnement des 4 nages pur conduire les nageurs vers les compétitions club, départementales, régionales, nationales et même internationales, que ce soit en natation course depuis toujours ou en eau libre vers laquelle il a élargi ses compétences depuis quelques années.

RUGBY CLUB CLERMONT COURNON D'AUVERGNE **45 000 €**

Issu de la fusion du Stade Clermontois – section rugby et de Cournon Rugby, ce club évolue actuellement en Fédérale 3 pour les seniors. Une équipe junior, une équipe Reichel, deux équipes cadets et une école de rugby de 115 enfants complètent les effectifs. Le projet est soutenu financièrement par les deux villes. Le club a également créé une section sport études, une école d'arbitrage (deux fois par mois) a destination des jeunes licenciés afin de les sensibiliser aux règles.

CLERMONT BASKET BALL **55 000 €**

Issu du rapprochement de l'Amicale Laïque Châteaudun, de l'Amicale Laïque Fontgième et de la section basket masculin de l'ASPTT Clermont, ce club consolide ses effectifs avec 13 équipes pour 144 basketteurs et une école de basket. L'équipe fanion évolue en NM3, l'équipe 2 en RM1 et une équipe senior filles séniores est montée en RF1. Le club œuvre à la pérennisation des actions engagées en faveur des jeunes sportifs.

AVENIR CLERMONT RUGBY – ACR **40 000 €**

Ce club, issu d'une union d'associations entre les écoles de rugby du Rugby Clermont La Plaine et du Clermont Université Club – Union Aubiéroise, a structuré l'enseignement du rugby dans les secteurs nord et sud de Clermont. Cela permet d'améliorer la formation des jeunes joueurs avec des équipes de niveaux homogènes, tout en favorisant la mixité sociale autour des valeurs du rugby. De plus, cette structure a conduit à fédérer des moyens humains et financiers des clubs. 250 sportifs sont licenciés, dont 133 âgés de 12 à 18 ans et 117 de moins de 12 ans.

VOLANT DES DOMES **20 000 €**

Créé en 1997, le Volant des Dômes fait partie des meilleurs clubs français de badminton. Le club compte en effet 359 licenciés, et ceci grâce à la multiplication des actions promotionnelles destinées à faire découvrir ce sport. Comme tous les sports orientés vers la compétition, le club a pour objectif de voir évoluer ses équipes au plus haut niveau, d'accéder à moyen terme en N1. Pour cette saison, une équipe évolue en N2 et une équipe mixte en N3. , Pour ce faire, il a pérennisé un emploi en CDI, et un quart temps en CDI (administratif) obtenu des créneaux d'entrainements plus importants encadrés par des entraineurs de haut niveau avec du matériel de qualité. Son école de jeunes constitue l'axe principal du club. Elle a obtenu le label 4 étoiles de la FFB. La formation des arbitres, juges arbitres est prise en charge par le club. Enfin, la gestion administrative et comptable constitue une priorité pour le club afin d'impliquer le plus d'adhérents possible dans la vie de l'association..

CLERMONT ATHLETISME AUVERGNE **25 000 €**

Le Clermont Athlétisme Auvergne dispose d'une excellente école de perche. Le titre olympique de Renaud Lavillenie aux Jeux Olympiques de Londres 2012 participe à cette dynamique. La Ville de Clermont-Ferrand a souhaité s'engager auprès du Clermont Athlétisme Auvergne dans le cadre d'une convention d'objectifs intitulée RIO 2016 signée en août dernier. Une aide annuelle d'un montant de 25 000 € a été concrétisée avec le club afin d'accompagner les efforts déployés par le Clermont Athlétisme Auvergne dans sa démarche vers le haut niveau.

UNIVERSITE BLAISE PASCAL – PERF ARBITRAGE **10 000 €**

L'Université Blaise-Pascal, par le biais de l'UFR STAPS a mis en place depuis la rentrée universitaire 2012-2013, un diplôme universitaire lié à l'arbitrage de haut-niveau. Cette initiative très originale a reçu un avis favorable des fédérations françaises de football et de rugby. Les fédérations françaises de handball et de basket-ball suivent avec attention ce projet. La Région Auvergne s'est déclarée favorable à un soutien financier. La Ville de Clermont-Ferrand a été également sollicitée pour s'associer à cette démarche novatrice. Un engagement annuel de 10 000 euros sur trois ans, permet à notre collectivité de soutenir le dossier dénommé PERF, soit un pôle d'expertise, de recherche et de formation à l'arbitrage. Cette démarche vise à accompagner l'évolution, le développement et la valorisation de l'arbitrage. La formation dédiée aux arbitres (élites et amateurs) est encouragée, tout comme

la recherche, au sein d'un pôle d'expertise et de ressources scientifiques et techniques. Une convention fixe les modalités de ce partenariat.

HOCKEY CLUB CLERMONT AUVERGNE **20 000 €**

Le Hockey Club Clermont Auvergne dispose d'une école de hockey composée de 134 jeunes. Ils sont accueillis et formés par une équipe d'encadrants diplômés. A partir de U7, ils commencent les matches avec Lyon, Roanne, Grenoble et Valence, d'où des frais importants en déplacements. Passée la 1ère année, tous les jeunes licenciés poursuivent l'enseignement de manière régulière pour intégrer les équipes seniors. Actuellement le club dispose d' une équipe en N2 qui est 4ème au classement. L'embauche de 3 joueurs étrangers (2 slovaques et 1 tchèque) permet d'envisager la possibilité d'intégrer la N1 et de motiver les autres équipes à atteindre l'excellence.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 décembre 2013
Le Maire,

Serge GODARD